

La France tente d'expliquer sa politique rwandaise

Reuters, 19 juin 1994

PARIS, 19 juin, Reuter - La France a décidé de dépêcher dimanche son ambassadeur au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, en mission d'explication auprès des belligérants et notamment des rebelles du FPR, fermement opposés à l'intervention humanitaire envisagée par Paris, a-t-on appris de source autorisée.

Jean-Michel Marlaud, dont la mission a été fermée voilà près de deux mois, devrait se rendre dans le nord-est du pays pour y rencontrer des responsables du Front patriotique rwandais, à dominante tutsie, qui y ont leur quartier général.

Cette mission d'explication intervient au lendemain de l'annonce de l'envoi par Paris aux frontières du Rwanda des "moyens nécessaires" à la mise en œuvre de cette opération, destinée à mettre fin aux massacres qui ont fait plusieurs centaines de milliers de morts depuis l'assassinat, le 6 avril, du président Juvénal Habyarimana.

De source informée, on laisse entendre que ces troupes pourraient être stationnées au Zaïre, les pays frontaliers, l'Ouganda, qui soutient le FPR, et le Burundi, en proie à ses propres problèmes ethniques, semblant exclus.

Le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, a déclaré samedi à Dakar que les troupes françaises dépêchées sur place comprendraient de 1.000 à 2.000 hommes.

Selon des experts militaires, 1.000 hommes pourraient être dépêchés dans un premier temps - un contingent d'infanterie de 600 hommes appuyé par un soutien logistique de 400 hommes et des hélicoptères de combat. Un deuxième contingent de 1.000 hommes serait gardé en réserve, prêt à intervenir sous 24 heures.

A Paris, le ministre de la Défense, François Léotard, a souligné que la France attendait le feu vert de l'Onu avant d'agir et qu'elle n'interviendrait pas seule.

Jusqu'à présent, seul le Sénégal s'est engagé à l'épauler dans cette mission, qui entend préparer l'arrivée des casques bleus de la Minuar (Mission des Nations unies au Rwanda).

La France répond aux critiques

Dans l'attente de l'accord de l'Onu et d'un soutien d'autres armées européennes et africaines, la mission de Jean-Michel Marlaud s'annonce ardue.

Les rebelles du FPR ont dénoncé à plusieurs reprises le projet français. Ils affirment qu'ils peuvent assurer eux-mêmes la protection des civils en prenant le contrôle de l'ensemble du territoire. L'appui longtemps apporté par la France au gouvernement Habyarimana ne l'a guère rendue populaire auprès des rebelles et de la communauté tutsie.

Le FPR, qui accuse en outre la France d'avoir armé et entraîné les milices hutues mises en cause dans la plupart des massacres, a averti qu'une intervention française serait considérée comme une agression.

La France était notamment intervenue en octobre 1990 pour protéger le régime Habyarimana contre une offensive du FPR. Mis en cause par la presse française et par certaines organisations humanitaires pour son rôle depuis lors, l'Élysée a tenu à s'expliquer ce week-end dans un communiqué de 4 pages.

“Ceux qui critiquent aujourd'hui, quatre ans après, cette décision, considèrent-ils qu'il fallait laisser cette intervention déstabilisatrice s'accomplir ? Si telle avait été la décision des autorités françaises, que n'eût on entendu sur l'abandon par la France de ses amis africains”, écrivent les services de la présidence de la République.

Ils rappellent que la France est intervenue à chaque fois qu'elle a eu connaissance d'atteinte aux droits de l'Homme au Rwanda et que Paris a joué un rôle moteur pour la conclusion en août 1993 de l'accord de réconciliation nationale d'Arusha, “unaniment salué comme un succès”.

“Que reproche-t-on alors à la France ? (...) D'avoir pesé de tout son poids pour pousser les adversaires à négocier et à s'entendre ? D'avoir alerté la communauté internationale pour qu'elle relaye ses propres efforts ?”, s'interroge l'Élysée, qui dénonce “des procès sommaires”, instruits “au mépris de la simple vérité”. /FT